

LE BON PRO

ÉDITION 2026

GRATUIT

Checklist avant signature artisan

Le minimum à vérifier avant devis accepté, acompte ou démarrage de chantier.

À remplir avant de signer un devis ou de verser le premier euro.

lebonpro.fr

UTILISATION

Un document pour décider avant de payer.

Ces fiches donnent une méthode courte, des phrases prêtes et des tableaux à remplir. Elles ne remplacent pas un conseil juridique ou technique personnalisé.

01 La règle en 3 minutes

02 Feu vert, orange, rouge

03 Mini-dossier à garder

MODULE 01

La règle en 3 minutes

Avant signature, vous ne cherchez pas l'artisan parfait. Vous cherchez à éliminer les risques évitables : entreprise introuvable, assurance inadaptée, devis trop vague, acompte mal nommé, délai flou.

PHRASE À ENVOYER

Avant signature, pouvez-vous m'envoyer votre SIRET, votre attestation d'assurance à jour, le devis détaillé et les conditions d'acompte/arrhes ?

- | | |
|--|---|
| ☐ SIRET vérifié sur un registre public. | ☐ Nom du devis identique au nom de l'entreprise. |
| ☐ Attestation décennale demandée si travaux concernés. | ☐ Activité couverte cohérente avec le chantier. |
| ☐ Devis daté, détaillé, valable jusqu'à une date précise. | ☐ Acompte ou arrhes écrit clairement. |
| ☐ Délais, exclusions, nettoyage et évacuation indiqués. | |

Feu vert, orange, rouge

Feu vert

Le professionnel répond calmement, fournit les pièces, détaille le devis et accepte les questions avant acompte.

Feu orange

Le devis est correct mais une pièce manque : assurance, délai, référence produit ou condition de paiement.

Feu rouge

Pression pour signer vite, acompte élevé sans justification, attestation refusée, devis global sans quantités.

Mini-dossier à garder

- | | |
|--|---|
| ☐ Devis signé. | ☐ Attestation assurance. |
| ☐ Preuve d'acompte ou d'arrhes. | ☐ Photos avant travaux. |
| ☐ Échanges email/SMS. | ☐ Références matériaux. |
| ☐ Factures finales. | |

Sources et limites

1. DGCCRF - devis

Le devis informe sur le prix, engage les parties après acceptation et doit détailler certaines prestations de travaux/dépannage.

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/les-fiches-pratiques/devis>

2. DGCCRF - acompte, arrhes, avoir

Acompte et arrhes n'ont pas les mêmes conséquences ; la qualification doit être écrite clairement.

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/les-fiches-pratiques/acompte-arrhes-avoir>

3. DGCCRF - travaux à domicile

Comparer les documents précontractuels avant travaux à domicile et garder la possibilité de choisir le professionnel.

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/les-fiches-pratiques/travaux-domicile-comparez-les-documents-precontractuels-remis>

4. Service-public.fr - garantie décennale

Le professionnel doit remettre une attestation d'assurance décennale avant l'ouverture du chantier pour les travaux concernés.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2034>

5. Service-public.fr - modèle d'attestation décennale

Repères de lecture d'une attestation : assuré, SIRET, assureur, contrat, validité, activités garanties.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R44868>

6. France Rénov' - annuaire RGE

Annuaire officiel pour vérifier un professionnel RGE ou un architecte/auditeur référencé.

<https://france-renov.gouv.fr/annuaire-rge>

7. France Rénov' - qualifications RGE

La mention RGE est indispensable pour bénéficier de certaines aides publiques à la rénovation énergétique.

<https://france-renov.gouv.fr/recrutement/qualifications-rge>

8. Qualibat

Organisme de qualification et certification d'entreprises du bâtiment ; vérifier le périmètre exact et la validité.

<https://www.qualibat.com>

9. Qualifelec

Qualification des entreprises du génie électrique, énergétique et numérique ; vérifier la

qualification et le domaine.

<https://www.qualifelec.fr>

10. **SignalConso**

Service public gratuit pour signaler un problème rencontré avec une entreprise.

<https://signal.conso.gouv.fr/fr>

Important : ce PDF est une aide pratique à la décision avant devis, acompte ou chantier. Il ne remplace pas un conseil juridique, un expert bâtiment ou une association de consommateurs.